

Communauté de Communes du Sud Artois
 Budget Annexe SPANC 2017
 Délibération 2018-066 du 19 juin 2018

**DELIBERATION DE LA
 COMMISSION ADMINISTRATIVE
 sur le Compte Administratif
 sur le Compte de Gestion
 sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 86
 Nombre de membres présents : 59 (3 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 57
 Votes Contre 0 Pour 57
 Date de convocation : 11 juin 2018.

La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Vice Président, délibérant sur le Compte Administratif 2015 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNE MENT	INVESTISSE MENT	ENSEMBLE			
		RECETTES OU EXCEDENT	DEPE NSES OU DEFIC IT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		203 638,79		4 608,77		208 247,56
Part affectée à l'investissement						
Opérations de l'exercice		264 812,06	21 189,16	1 668,07	271 481,17	266 480,13
TOTAUX		468 450,85	21 189,16	6 276,84	271 481,17	474 727,69
RESULTAT DE CLOTURE		218 158,84	14 912,32			203 246,52

Besoin de financement	14 912,32
Excédent de financement	
Restes à Réaliser DEPENSES	
Restes à Réaliser RECETTES	
Besoin total de financement	14 912,32
Excédent total de financement	

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recettes d'investissement)
203 246,52	au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de Mmes J. LECERF – D. LEVESQUE – E. COTTEL – V. HERMANT – G. WATSON – N. BOUBET – F. LETURCQ – M. GORGUET – G. MIKOLAJCZAK – F. DEHON
MM. B. ROUSERE – L. GABRELLE – B. VAILLANT – E. LEFEBVRE – J. MAURER – G. BOURY – P. GORGUET – B. BRONNIART – J. WEEEXSTEEN – B. CAILLE – F. SELLIER – M. REBOUT – E. BURDIAK – M. FOULON – H. COPIN – L. ANTINORI – J.L. TABARY – J. CAPELLE – D. BASSEUX – B. HIEZ – G. TRANNIN – P. WELELE – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – C. DAMBRINE – J.L. CANDAT

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE
M. B. ROUSERE, absent et excusé, a été suppléé par M. G. THIEULOT
M. G. BOURY, absent et excusé, a été suppléé par M. J. DUBOIS
M. J. WEEEXSTEEN, absent et excusé, a été suppléé par Mme I. DEMAY
M. E. BURDIAK, absent et excusé, a été suppléé par M. A. JORION
M. J.L. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. F. DERUE
M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.Y. HARMEGNIES
M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.P. LEBRET

Mme E. COTTEL, absente et excusée, a donné pouvoir à M. J.J. COTTEL
Mme N. BOUBET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE
M. B. CAILLE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.P. LORENT.

Pour expédition conforme.
Le Président,

Mr Gérard DUE.

Certifié et rendu exécutoire
par affichage le 19 juin 2018
et transmission en Préfecture.

Le Président,

Jean Jacques COTTEL.

Délib 2018-066 du 19-06-2018
Finances – CA 2017
Budget Annexe SPANC.



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2018



Pour copie conforme

- Le 19/06/2018

Jean-Jacques COTTEL, Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS